

Les émeutes de la faim au Mozambique et Tereos

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr)

6 septembre 2010



Les 1^{er} et 2 septembre 2010 des émeutes de la faim au Mozambique ont fait 10 morts suite à la riposte de la police. Elles s'expliquent par la hausse de 30% du prix du pain, mais aussi par une forte hausse du prix de l'énergie¹. Or le Mozambique, où 70% de la population vit au dessous du seuil de pauvreté et où 50% souffrent de malnutrition chronique, connaît un déficit alimentaire croissant, dont 90% est lié aux importations de céréales.

La hausse du prix du pain est bien sûr liée à la flambée récente du prix mondial du blé mais aussi à la dépréciation de 43% en 12 mois de la monnaie nationale (le metical) par rapport au rand d'Afrique du Sud d'où le blé est importé. Pourtant l'Afrique du Sud a eu elle-même un déficit en blé 2,8 fois supérieur en valeur et 3,7 fois supérieur en tonnage à celui du Mozambique de 2006 à 2009 : de 229 millions de \$ (M\$) pour 1,124 M de tonnes (Mt) contre 81 M\$ pour 0,305 Mt.

Echanges alimentaires et de céréales du Mozambique de 2006 à 2009

Millions de dollars	2006	2007	2008	2009	Moyenne
Exportations alimentaires totales	265	217	195	318	249
Importations "	377	531	553	578	510
Déficit "	-112	-314	-358	-260	-261
" dont en céréales	-186,5	-198,1	-267,8	-287,6	-235
" dont en blé	-66,5	-56,3	-104,2	-96,9	-81
" dont en riz	-91,5	-116,7	-114,1	-145,8	-117
" dont en maïs	-15,0	-3,0	-17,7	-24,7	-15
Déficit en blé en 1000 tonnes	-335,6	-300,7	-371,7	-211,9	-305

Source : Comtrade

Ceci n'est qu'un prélude à ce qui risque d'arriver à un niveau bien plus considérable si se concrétisent les projets d'accaparement des terres dans ce pays et notamment de 4,5 millions d'ha à destination d'agrocarburants et de sucre, y compris dans le cadre d'accords triangulaires Brésil-Mozambique-UE², où la croisade du Président Lula du Brésil en faveur des agrocarburants rejoint les objectifs de l'UE d'accroître ses importations pour atteindre 10% de carburants provenant d'énergies renouvelables dans les transports routiers en 2020. Il s'agit d'une version actualisée du commerce triangulaire France-Indochine-Sénégal mis en place à la fin du 19^e siècle où le Sénégal devait fortement réduire sa production de mil et sorgho, bases de son alimentation, pour exporter un maximum d'arachides transformées en huile dans la "métropole" et consommer à la place les brisures de riz, déchets dont ne voulaient pas les Français mais qui ont enraciné le "tiéboudiène" (brisures de riz au poisson) comme base de l'alimentation sénégalaise, avec pour conséquences l'explosion des importations de riz mais aussi de blé depuis une quinzaine d'années. Cet accord triangulaire permettra au Brésil de contourner les droits de douane dont sont frappées ses exportations de sucre et d'éthanol dans

¹ <http://www.tdg.ch/depeches/monde/deuxieme-jour-emeutes-mozambique-gouvernement-ne-cede>

² [http://www.bioenergie-promotion.fr/5666/laccord-sur-lethanol-mozambique-bresil-europe-critique/;](http://www.bioenergie-promotion.fr/5666/laccord-sur-lethanol-mozambique-bresil-europe-critique/)
<http://www.bastamag.net/article1121.html>

l'UE, alors que les produits du Mozambique, en qualité de PMA (pays moins avancé), entrent gratuitement. Ici l'accord triangulaire ne prévoit pas explicitement d'importer d'autres aliments, estimant que le Mozambique dispose de ressources suffisantes pour se nourrir, mais l'UE doit bien penser à y exporter ses excédents de blé et le Brésil ses excédents de maïs.

Parmi les sociétés implantées au Mozambique pour y produire du sucre et de l'éthanol, mentionnons la sucrerie Sena dont 75% du capital est détenu par le groupe coopératif français Tereos et sa filiale brésilienne Guarani. Le gouvernement lui a concédé 98 000 ha pour 50 ans renouvelables, avec 15 000 ha d'extension possibles. Tereos souligne deux autres avantages du Mozambique : *"La terre qui appartient au gouvernement ; un environnement législatif favorable"*. De fait le contrat passé avec le gouvernement, qui vaut jusqu'en 2023 et sera renouvelable par période de 5 ans, prévoit une réduction de 80% de l'impôt sur le revenu et l'exemption de celui sur la distribution des dividendes³.

Sena a produit 37 700 tonnes (t) de sucre en 2009 sur 15 000 ha et 75 000 t en 2010, l'objectif étant de 200 000 t d'ici 3 ans⁴, essentiellement destiné à l'exportation vers l'UE puisque sa Décision "Tout sauf les armes" de 2001 autorise l'entrée sans protection ni quota aux PMA et pour un prix minimum de 335,2 €/la tonne de sucre roux. Le rapport de Tereos international de mars 2010 précise que *"Le Mozambique a produit 500 000 tonnes de sucre en 2009 et dispose d'une capacité totale de production de 600 000 tonnes. La production d'éthanol devrait atteindre entre 800 millions et 1,6 milliard de litres d'ici 2020. Fortes réserves foncières. Depuis 2009, le Mozambique exporte en Europe ses produits sans droits de douane"*⁵.

Si l'on ajoute les activités sucrières de Tereos aux activités de Tereos International, *"Le groupe Tereos dans sa totalité représente un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros et un excédent brut d'exploitation de 439 millions d'euros. Il transforme 2,8 millions de tonnes (Mt) de betteraves, 2,7 Mt de céréales et 2,1 Mt de canne à sucre par an, soit 900000 hectares de cultures dans le monde"*. Ajoutons que Tereos France produit 0,5 M de m3 d'éthanol, pour moitié à partir de blé et pour moitié à partir de betteraves.

Le groupe coopératif Tereos contrôle seul les activités betteraves-sucre, alcools et co-produits de France et des filiales des autres pays européens mais il a créé en mars 2010 Tereos International, avec siège social au Brésil, pour y placer toutes ses autres activités, y compris de France et européennes, notamment dans le secteur céréale-amidon, ainsi que sa participation majoritaire dans sa filiale brésilienne Guarani et ses filiales de l'Océan Indien (outre Sena du Mozambique, il y a surtout ses sucreries de La Réunion et de Tanzanie). Tereos possède 87% du capital de Tereos International (1,707 Md€), où il a apporté 60% du capital (1,021 Md€ dont en fait 393 M€ d'autres coopératives françaises alliées à Tereos) et Guarani a apporté 686 M€ (où Tereos possède 69% du capital). Guarani est le 4^e producteur de sucre et le 5^e producteur d'éthanol du Brésil, avec 6 usines. Tereos International est coté depuis le 29 juillet 2010 sur le "nouveau marché" de la Bovespa (Bourse de Sao Paulo) et sur le NYSE Euronext à Paris, avec l'intention d'y lever de nouveaux capitaux propres afin d'élargir ses activités, notamment en prenant le contrôle d'autres sociétés.

3

http://www.mzweb.com.br/acucarguarani/web/arquivos/ACGU_Tereos_Int_Apresentacao_08Jun2010_ENG.pdf

⁴ http://www.labetterave.com/admin/upload/RA/Rapport_annuel_2010.pdf

⁵ http://www.tereos.com/upload/pdf/Presentation_presse_TI_V2.pdf

Déjà en mai 2010 Tereos International a créé une filiale commune avec Petrobras Biocombustivel et le directeur de Tereos International, Alexis Duval, a alors souligné : "*Nous nous sentons privilégiés d'avoir été choisis comme partenaire stratégique par Petrobras, un des groupes pétroliers les plus respectés au monde. Ce partenariat met en valeur les positions solides que nous avons constituées au Brésil par le biais de Guarani. Cette transaction renforce de manière significative le pôle de transformation de la canne à sucre de Tereos International et ses liens avec le Brésil, un mois après l'annonce de la création de la société. Cette alliance constitue une base exceptionnelle de développement pour devenir un acteur industriel de premier plan*". Un rapport sur le 1^{er} semestre 2010, pendant lequel le bénéfice net de Tereos a bondi à 119 M€ contre 80 M€ pour l'exercice 2008-09, précise que "*Tereos renforcera son modèle commercial déjà solide, grâce à sa structure et à sa culture d'actionnariat coopératif, et par le financement de près de 12 000 cultivateurs de betterave à sucre et de 50 000 producteurs céréaliers, garantissant ainsi une offre stable et compétitive. Tereos est bien placée pour devenir un acteur majeur de la consolidation mondiale de l'industrie du sucre et de l'amidon*"⁶.

Le rapport d'activité de Tereos France pour 2008-09 insiste sur "l'esprit coopératif" qui l'anime : "*Depuis sa création, Tereos tire de ses origines coopératives une approche spécifique de son développement... Tereos a par ailleurs entamé dès les années 1990 une diversification lui permettant d'étendre son domaine d'activités dans des zones géographiques nouvelles (Union européenne, Brésil, Afrique, océan Indien), non pas en substitution de ses activités traditionnelles mais en complément, sous le statut de filiales du noyau dur que constitue la coopérative. Cette diversification réussie est une réponse à la mondialisation des marchés et à l'augmentation de la taille critique des clients et des concurrents... Les activités historiques de Tereos, son développement à l'international et sa diversification se poursuivent ainsi dans le respect des valeurs de la coopération – la transparence, la solidarité et l'équité –, mais avec une vision moderne et prospective. Tereos se construit grâce à ses associés coopérateurs mais aussi grâce à ses 13 500 salariés qui partagent un intérêt mutuel bien compris, ancré sur les divers territoires, entre la valorisation des richesses agricoles et les savoir-faire nécessaires pour y parvenir*". Précisons que, sur les 13 592 salariés du Groupe Tereos + Tereos International au 31 décembre 2009, 3681 seulement sont dans l'UE et à La Réunion et 9 911 au Brésil et au Mozambique.

Les 12 000 coopérateurs betteraviers de la maison mère Tereos se sont partagés en 2008-09 un "bénéfice" de 28,5 M€ – soit 2375 € en moyenne –, dont 18,1 M€ de "compléments de prix" (résultats répartis proportionnellement aux apports de betteraves : ce sont les "ristournes" en droit coopératif) et 10,4 M€ de "dividendes" proprement dits, proportionnels aux parts sociales. Ces transferts aux coopérateurs de la maison mère proviennent de l'ensemble des activités de Tereos et de ses filiales et pas seulement des profits réalisés au Mozambique qui sont encore minimes mais qui sont appelés à augmenter beaucoup.

Les compléments de prix ont correspondu à 1,42 euro par tonne et 120 euros par hectare de betterave. Et, sur les 2 839 € de recettes perçues par les coopérateurs par ha de betterave en 2008-09, le prix de vente a compté pour 2100 €, la vente des pulpes pour 111 €, les "avantages financiers" (complément de prix et dividende) pour 119 € et les DPU ("droits à paiement unique" de la PAC, compensant la baisse des prix garantis du sucre) pour 500 €

Mais ce n'est pas tout car Tereos, qui produit 40% du sucre français, a été de très loin le premier bénéficiaire des aides de la PAC versées en France du 16 octobre 2008 au 15 octobre

⁶ http://www.tereos.com/upload/pdf/pres_port_obli_FR_07_10.pdf

2009, avec 177,9 M€ concernant essentiellement des restitutions à l'exportation de sucre⁷. Il faut y ajouter les 12,7 M€ reçus par sa filiale de La Réunion, la Sucrerie du Bois Rouge, soit un total de 190,6 M€ d'aides PAC ! D'ailleurs les 2 bénéficiaires suivants des aides PAC ont aussi été des sociétés sucrières : Saint Louis Sucre avec 143,7 M€ et la Société sucrière avec 57,2 M€ sachant que les restitutions au sucre de l'UE-27 ont été au total de 501,3 M€ en 2009. Le groupe volailler Doux, qui était le 1^{er} bénéficiaire en 2008 avec 63 M€, est passé au 4^e rang en 2009 avec 56,4 M€ ici aussi au titre des restitutions. Ajoutons que Tereos, comme les autres coopératives agricoles, bénéficient de fortes réductions des impôts sur le revenu (même si ce n'est pas le cas de ses filiales non coopératives).

Que Tereos ait perçu un si joli pactole des contribuables européens n'est pas en soi le principal problème, ce qui fait problème c'est ce qu'il en a fait et ce qu'il compte en faire. On le voit, la stratégie de Tereos, comme celle de Doux, consiste à se délocaliser de plus en plus dans les PED à plus fort potentiel de croissance, et surtout de profit, en mettant de plus en plus en péril la compétitivité et l'emploi des producteurs français et européens. De fait l'accroissement de la part du revenu des coopérateurs provenant des dividendes au fur et à mesure qu'ils perdent des parts de marché dans l'UE est un des objectifs revendiqués par Thierry Lecomte, Président du Conseil de surveillance, et Philippe Duval, Président du Directoire, dans le Rapport annuel 2008-09 de mars 2010 : "*La seconde mission de Tereos est d'obtenir un supplément de valeur aux prix de marché et aux conditions interprofessionnelles au travers de dividendes et de compléments de prix afin de compenser la diminution progressive des protections douanières de l'Union européenne et les baisses de prix qui en résultent*". Ce n'est donc pas sur Tereos et ses coopérateurs qu'il faut compter pour rebâtir la PAC et l'Accord sur l'agriculture de l'OMC sur la souveraineté alimentaire. Autant une telle stratégie est-elle compréhensible de la part d'une entreprise capitaliste comme Doux (où la famille détient néanmoins l'essentiel du capital), autant elle est suicidaire à terme quand il s'agit de coopératives, même si Tereos n'est pas la seule à la suivre.

Pour conclure, en revenant sur le titre de ce papier, si Tereos n'est pas responsable des émeutes récentes de la faim au Mozambique c'est bien sa stratégie de moyen-long terme – partagée hélas par bien d'autres entreprises, coopératives ou non et du Nord comme du Sud – qui sera la source d'autres émeutes bien plus tragiques au Sud, mais aussi de la liquidation progressive de l'agriculture européenne et de ses emplois.

⁷ <https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/tbp/accueil/accueil.action>